



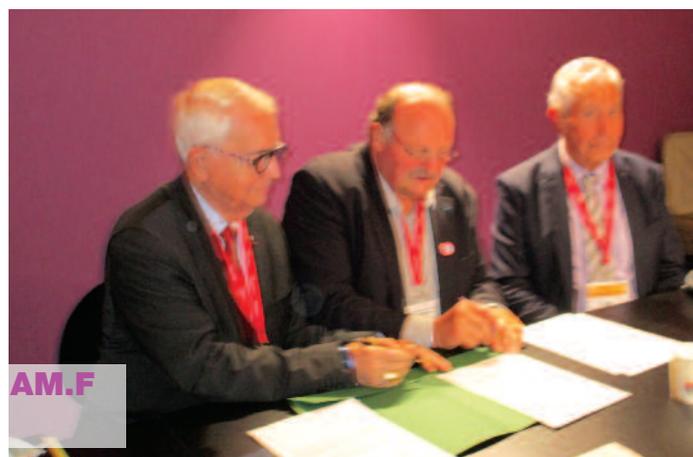
SERVIR ENCORE



Les rencontres de la Francophonie les 12 & 13 octobre à Dagneux



Signature des conventions avec AMF & AM.F le 17 novembre 2021



Le programme et le bulletin d'inscription pour le **Congrès National de la FAMAF** à Hyères-les-Palmiers sont insérés et détachables au centre de ce journal

www.famaf.fr

Bureau & Conseil Fédéral FAMAF

Nos peines

Editorial

Assemblée Générale d'octobre 2021

CR Conférences des présidents et du Conseil Fédéral FAMAF

Olympiades de la jeunesse

Convention AMRF & AMF

Marianes du civisme

Congrès national 2022 : programme & inscription

Journées de la Francophonie

Tribune libre

La parole aux ADAMA

Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France



FAMAF

Journal N° 30

Mars 2022

LES ELECTIONS DU BUREAU ET DU CONSEIL FEDERAL DU 12 OCTOBRE 2021 LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE A DAGNEUX 01120 POUR 3 ANS 2021 -2024



Président : Bernard LOBIETTI

Vice-Présidents délégués :

Juliette SOULABAILLE, *chargée de la Communication*

Georges DURAND, *chargé de la représentation du Président*

Claude PERNIN, *chargé de l'informatique et du CEC*

Secrétaire Générale : Claudine FRIEH

Trésorier et DPO -Délégué de la protection des données- RGPD : Dany DROUOT

Premier conseiller auprès du Président :

Yves GUIBERT, *chargé des Mariannes du Civisme*

Deuxième conseiller auprès du Président :

Noël FRUCHART, *chargé du développement*

Troisième conseiller auprès du Président :

Jean-François MASSUE, *chargé de la francophonie*

Contrôleurs des Comptes :

Bernard STAUB & Marie Catherine GUEBELS

CONSEIL FÉDÉRAL Vice-Présidents :

1/ Jean-Claude ROUJON, *commission nationale des conseils d'éducation civique - Dordogne*

2/ Guy SINEL, *chargé des relations conseil fédéral/bureau - Morbihan*

3/ Jean Claude BOURDON, *chargé de la ruralité - Orne*

4/ Bernard PERIN, *chargé du dévelop. - Seine-Maritime*

Membres :

1/ Karine CLAIREAUX - *Saint-Pierre-et-Miquelon*

2/ Michel DESPREZ - *Orne*

4/ Gérard FAUVELIERE - *Yvelines*

5/ René JALLU - *Mayenne*

6/ Françoise KOHLER-CHEVROT - *Val-d'Oise*

7/ Jeannick BODIN - *Maine-et-Loire*

8/ Pierre LEVIEIL - *Ille-et-Vilaine*

NOS PEINES



Le décès de Jean-Paul TILLY, Président de l'ADAMA de la Marne

La Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France a le grand regret de vous annoncer le décès de Jean-Paul THILLY, Président de l'Association des Anciens Maires et Adjointes de la Marne le dimanche 28 mars 2021, des suites d'une longue maladie.

A l'issue du Conseil d'Administration de l'ADAMA 51 qui a eu lieu le 14 mai 2018 et de la mise en place du nouveau Bureau, il a été élu Président, en remplacement de Marie-Catherine GUEBELS. De 2014 à 2018 il était Vice-Président pour l'Arrondissement de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE de l'ADAMA51 avant d'être élu à la présidence.

Il était Maire Honoraire de SAINT-ETIENNE-AU-TEMPLE, après 19 années passées au sein de la Municipalité (6 ans comme Conseiller, 3 ans comme Adjoint et Maire de 2004 à 2014).

Lors du Congrès National de la Fédération à Bagnoles de l'Orne en octobre 2018, il avait accepté d'organiser le prochain Congrès en 2020 à Châlons-en-Champagne. Il avait su réunir autour de lui une excellente équipe. Malheureusement la pandémie de la COVID 19 nous a obligé à reporter cette manifestation à l'année suivante. Cette année la situation sanitaire ne permettait pas d'envisager sa tenue. Le bureau et le Conseil Fédéral ont décidé d'annuler le Congrès prévu dans la Marne en octobre prochain.

Homme disponible et précis dans ses décisions, il va laisser un grand vide au niveau de son association départementale. Le Président et le bureau de la Fédération assurent les adhérents et adhérentes de l'ADAMA 51. Ils garderont de Jean-Paul le souvenir d'un élu responsable et droit et d'un ancien Maire qui sut « Servir Encore ».



BERNARD LOBIATTI

Malgré la deuxième année de la pandémie du SarsCov-2 qui a continué à frapper durement notre pays, nous avons une nouvelle fois fait mentir la maxime de Léonard de VINCI.

Dès le début de l'année, nous avons participé activement aux Olympiades de la Jeunesse organisées de main de maître par l'Amiral Alain COLDEFY, Président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, pour fêter le centenaire de son existence. Cette opération s'est déroulée en deux temps et vous en découvrirez tout le déroulé dans les pages intérieures. Le 26 septembre, dans la cour d'honneur des Invalides, les 800 jeunes de France et de l'étranger ont fait souffler un vent d'optimisme.

Les contraintes sanitaires nous ont obligés dès mars de reporter de nouveau notre Congrès National. Le bureau a décidé de conserver les dates et de les consacrer à notre Assemblée Générale et aux premières rencontres de la Francophonie de la FAMAF les 12 et 13 octobre 2021 dans ma commune à Dagneux. En quelques mois, avec l'appui de la mairie, des bénévoles de l'ADAMA 01, nous avons pu réunir pendant 2 jours plus de 120 personnes venues de toutes nos ADAMA.

Le délégué Général de la langue française et des langues de France, Monsieur Paul de SINETY a été à nos côtés pour animer avec brio tous nos travaux et rappeler « l'article 2

de la constitution de la Vème République : la langue de la République est le français ». Vous découvrirez dans les pages intérieures toutes les personnalités qui ont été présentes ainsi que la motion finale qui esquisse ce que pourrait être toutes les activités de la commission francophonie dans le futur proche. Elle devient, après les Mariannes du Civisme et l'Observatoire de l'Emulation civique, un nouvel axe d'actions fédérales et locales.

La matinée du 12 octobre avait été consacrée à notre Assemblée Générale statutaire avec près d'une trentaine de Présidentes et Présidents et 10 pouvoirs enregistrés (possibilité offerte depuis le toilettage des statuts de 2020) et aux élections pour les 3 années qui viennent. Vous pourrez lire dans ce journal le compte rendu complet de cette Assemblée, du Conseil des Présidents et du Conseil Fédéral.

De nouvelles associations nous ont rejoints en 2021, nous sommes maintenant 50 associations avec plus de 4000 adhérents.

Notre Congrès National aura lieu du 17 au 20 octobre 2022 à HYERES LES PALMIERS. A l'intérieur vous trouverez un intercalaire détachable avec tout le programme, les excursions et le bulletin d'inscription. Je souhaite que nous soyons le plus nombreux possible car l'équipe du talentueux Président de l'ADAMA du Var, Jean-François MASSUE a répondu avec brio à la mise en place d'une telle organisation. Lors de ces journées varoises, autour des valeurs de la République, de la citoyenneté, de l'amour de notre langue avec nos collègues du Québec emmenés par notre ami Denis LAPOINTE, nous démontrerons la vigueur de l'esprit qui anime les Anciens Maires et Adjointes de France, témoins vigilants d'une démocratie apaisée.



Paul de SINETY

M. Paul de SINETY Délégué général à la langue française et aux langues de France – Ministère de la Culture Une langue aux dimensions du monde

Le partage d'une langue constitue un des liens les plus puissants susceptibles de rassembler des hommes et des femmes autour d'intérêts communs. En cela, la francophonie représente une richesse unique dont les Français n'ont pas toujours une juste conscience, au regard de l'implication souvent passionnée de nos amis francophones dans la promotion de la langue française.

Or, la francophonie, c'est une communauté de 84 Etats ou gouvernements, représentant un ensemble de 300 millions de locuteurs répartis sur les cinq continents. C'est dire si la langue française est aujourd'hui une langue de modernité, pleinement inscrite dans le monde contemporain !

A l'approche de la 27^{ème} édition de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, qui offre l'occasion de fêter la langue française en France comme à l'étranger par l'organisation de multiples événements (concert de chansons francophones, dictée, atelier de calligraphie, conférence, représentation théâtrale, joute oratoire, concours de poésie, rencontre littéraire, etc.), je me réjouis de constater l'effervescence d'initiatives culturelles et artistiques suscitées par notre langue.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France, que j'ai l'honneur de diriger, contribue pleinement à cette mobilisation générale autour du français. Elle met en œuvre au quotidien les engagements du Plan présidentiel « Une ambition pour la langue française et le plurilinguisme ». Elle est partie prenante du grand projet de Cité internationale de la langue française qui ouvrira ses portes au public au château de Villers-Cotterêts à l'automne prochain. Elle a organisé en février à Lille un des grands événements de l'actuelle présidence française du Conseil de l'Union européenne, un forum d'envergure internationale consacré au plurilinguisme et à l'innovation technologique. Il faut saluer par ailleurs le dynamisme et la richesse des initiatives autour de la langue française prises au plus

près des territoires par les citoyens, les associations et les élus. La présence de la langue française, en France même, constitue un enjeu essentiel de notre pacte républicain.

Il convient d'être attentif au rapport entretenu par les citoyens avec leur langue, dans toutes les composantes de leur vie quotidienne (consommation, enseignement, médias, publicité, monde professionnel, relations avec les services publics) afin de prévenir les risques de fracture culturelle, économique, territoriale, générationnelle de notre société. Le rôle des élus est à ce titre majeur. Je ne peux donc que me réjouir de la mobilisation de la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France en faveur de la langue française et de la francophonie. Cette cause nous engage collectivement !

La ville d'Hyères est heureuse et fière d'accueillir, du 17 au 20 octobre 2022, le congrès de l'association des anciens maires et adjoints de France.

A un moment où le besoin de proximité est de plus en plus exprimé par le citoyen, où les corps intermédiaires doivent retrouver tout leur rôle, où la décentralisation a démontré, pendant la période de la COVID, toute son efficacité, il est bon de se retrouver avec ceux qui ont assuré, pendant des années, la gestion de nos territoires.

La revitalisation du centre-ville est le thème principal choisi par ce congrès ; que nos collègues, anciens maires, sachent que cette action est une priorité pour la ville d'Hyères qui les accueille, une ville récemment classée comme l'une des 50 villes de France « où il fait bon vivre ».

Bienvenue à tous, bon travail et bon séjour.

Jean-Pierre GIRAN
Maire d'Hyères

1er Vice Président de Toulon
Provence Méditerranée



JEAN-PIERRE GIRAN



Compte rendu de l'assemblée générale de la FAMAF Le 12 octobre 2021 à Dagneux dans l'Ain

Présents :

Bernard Lobietti 01,
Président,
René Verron 03,
Arlette Macowicz 10,
Claudette Bligny 21,
Georges Durand 30,
Pierre Levieil 35,
Marie-France Germain 38,
Jean-Claude Deyres 40,
Jean-Claude Negrello 41,
Marcel Huou 44,
René Jallu 53,
Guy Sinel 56,
Noël Fruchart 59,
Michel Desprez 60,
Jean-Claude Bourdon 61,
Julien Brusset 64,
Claudine Friehe 69,
Claude Pernin 70,
Georges Rigot 74,
Bernard Perin 76,
Jean-François Massué 83,
Marie-Madeleine Poupeau 85,
Jean-Claude Boutet 86,
Jacqueline Larose 89,
François Orcel 91,
Françoise Kohler-Chevrot 95,
Karine Claireaux 975,
Juliette Soulabaille
Vice-Présidente,
Dany Drouot,
Trésorier,
Bernard Staub,
Vérificateur aux comptes.
10 pouvoirs sont enregistrés.

Excusés, pouvoir :
Marie-Christine Renaud 05,
Jacques Godfrain 12,
Joëlle Chardat 16,
Jean-Claude Courpron 17,
Aimé Le Duigou 22,
Jean-Claude Roujon 24,
Jean-Louis Jullian 26,
Jeannick Bodin 49,
Christian Mion 52,
Gérard Fauvelière 78.

Accueil du Président Bernard Lobietti

Bernard salue et remercie Denis LAPOINTE, Président de l'Association Québécoise des Anciennes Elues et Anciens Elus Municipaux (AQAE), cette association a 6 ans d'existence. Il remercie également Karine CLAIREAUX, présidente de la nouvelle ADAMA de Saint-Pierre-et-Miquelon.



Il remercie ensuite la bonne dizaine d'adhérentes et adhérents de l'Ain qui apporteront leur aide bénévole pendant les deux journées des 12 et 13 octobre 2021.

Il remercie enfin les personnes du bureau et spécialement Juliette SOULABAILLE, Dany DROUOT et son épouse.

Il présente les excuses de Pierre LUDIN et de Jacques GODFRAIN, les deux présidents d'honneur de la FAMAF ainsi que celles de Jean-Pierre GUILLUY, Vice-président délégué.

Approbation du Compte rendu de l'AG du 7 octobre 2020 qui s'est déroulée en visioconférence

Lecture des résolutions : Approbation des différents rapports et surtout du toilettage des statuts. Le compte rendu est accepté à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport moral du Président



Bernard LOBIETTI revient sur la crise sanitaire qui nous a permis de découvrir Zoom et d'organiser de nombreuses réunions. Entre autres notre Assemblée Générale en visioconférence.

L'AG extraordinaire a permis un toilettage des statuts avec un article important : la possibilité pour un président de se faire représenter par un autre président.

Il rappelle également la Convention avec la SMLH qui a été signée le 28 septembre 2020.

Bernard a été présent à de nombreuses AG des ADAMA : Dans l'Yonne, la Haute Saône, la Vienne, la Charente, la Charente Maritime et l'Allier.

Bernard rappelle également que les Mariannes du Civisme ont été créées en Dordogne en 2007.

Et que le délicat problème de la propriété de ces Mariannes a été résolu par le dépôt auprès de l'INPI de notre marque « Les Mariannes du Civisme » Pour 10 ans, elles appartiennent à la FAMAF.



Rapport d'activités de la Secrétaire Générale

Après une Assemblée générale tenue virtuellement l'an dernier, même si elle fut très réussie avec 30 présidents connectés, nous sommes heureux de nous retrouver physiquement, surtout dans la ville de notre Président Bernard LOBIETTI.

Disparitions

Nous avons eu la tristesse de perdre certains de nos amis dans nos différentes Associations durant cette année et un Président malheureusement : Jean-Paul THILLY, président de la Marne

(voir l'article qui lui est consacré en page 2).

Le Président fait respecter une minute de silence.

Plusieurs changements de Président

Dans l'Isère : Andrée RABILLOUD est redevenue maire dans sa commune et **Marie-France GERMAIN** a été élue présidente. Elle est présente à Dagneux.

Dans les Landes : Jean-Marie SAUBANERE a passé la main à **Jean Claude DEYRES**. Il est présent à Dagneux.

Dans le Loiret : Marie-Thérèse BONNEAU s'est retirée, et c'est **Jacques GIRAULT** qui lui a succédé.

Dans l'Essonne :

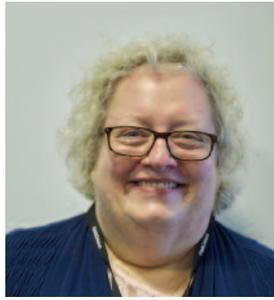
Un tout nouveau Président, **François ORCEL**, vient de remplacer Marie-Thérèse LEROUX qui a quitté le département. Il est présent à Dagneux.



Nous sommes heureux de faire la connaissance de ces nouveaux présidents

De nouvelles ADAMA que nous accueillons avec un très grand plaisir

• **Saint-Pierre-et-Miquelon avec Karine CLAIREAUX**, qui arrive de loin, plus de 3.700 Km pour assister à nos travaux. Karine est maire honoraire de Saint-Pierre, ancienne sénatrice et ancienne



présidente du Conseil National de la mer et des littoraux. Saint Pierre-et-Miquelon est une collectivité d'outre-mer, constituée de 7 îles dont Saint-Pierre, avec environ 6.000 habitants. Mais Karine vous en parlera plus précisément.

• **La Vienne avec Jean-Claude BOUTET**, association qui existe depuis 2020 mais dont le président nous rejoint aujourd'hui.

• **Et le Nord avec Noël FRUCHART**, qui regroupe outre le Hainaut-Cambresis, créé par Philippe DUCROUX, les 5 autres arrondissements du département, ADAMA 59 qui vient de se constituer avec comme premier Président : Noël FRUCHART.

• **L'Eure, grâce à la ténacité de Bernard PERIN**, président de la Seine-Maritime, est en train de former son bureau et son Conseil. Tout sera finalisé lors de leur AG fin octobre.

Point sur le nombre de nos adhérents

Avec les élections municipales de 2020, on constate un accroissement de nos adhérents un peu partout, après une baisse un peu inquiétante l'an dernier.

Nous avons 3200 adhérents à ce jour, plus quelques autres qui vont nous arriver avec les cotisations en retard.

Les nouvelles ADAMA qui se créent vont aussi augmenter ces chiffres et nous nous en réjouissons, car je vous rappelle que nos finances dépendent bien entendu de vos cotisations, car nous ne touchons aucune subvention. Nous pensons être environ 4000 adhérents début 2022.

La Communication



• **Comme chaque année, Le Servir encore 2021** vous a été adressé directement ainsi qu'à chacun de vos adhérents au printemps ; toujours très complet, il retrace nos activités et les vôtres sur l'année 2020. Merci à Bernard LOBIETTI qui le compose avec notre imprimeur et sollicite nos annonceurs, grâce auxquels ce Journal sur papier glacé nous coûte peu en dehors de l'acheminement.

Il est depuis 2 ans envoyé directement à chacun de vos adhérents, grâce à la liste que vous nous avez adressée. Celle-ci est consultable sur le site, dans dossiers, documents internes, avec votre code (*nom+0+Code du département*). **Une brève cette année en avril** envoyée directement sur vos messageries : celle-ci vous détaillait le programme de ces 2 journées dans l'Ain. Nous en ferons certainement une autre en novembre pour un compte rendu de ces journées de travail.

• **Le site www.famaf.fr**, avec des chiffres de consultations en augmentation chaque mois. Inciter vos adhérents à le regarder car il est régulièrement mis à jour. Chaque fois que vous m'envoyez votre dernier journal sous format numérique, il est immédiatement mis sur le site, avec le nouvel éditorial du Président et sa photo. Vous pouvez consulter les archives de vos publications et celles de vos collègues, l'agenda de notre président et des membres du bureau qui se déplacent dans différentes Assemblées Générales.

• **La page Facebook**, nous avons depuis peu une page Facebook, créée et alimentée par notre vice-Présidente Juliette SOULABAILLE qui retrace les événements les plus récents : Assemblées Générales de vos ADAMA, déplacements du Président ou des membres du bureau, événements importants. Nous avons déjà 138 abonnés, un chiffre qui croît rapidement.

Les

Marianne

du



Civisme

L'année 2020, nous avons tous reçu les trophées des Marianne du Civisme pour les Municipales. En raison de la pandémie, toutes les Associations n'ont pas encore remis ces trophées. Mon ADAMA le

fera au Congrès des Maires du Rhône ce jeudi. Nous n'avons que 5 communes lauréates, les communes de plus de 20.000 habitants ayant des scores inférieurs à 50% des inscrits, ne reçoivent pas de trophées bien évidemment.

Les Mariannes Nationales

Habituellement le bureau et le Conseil Fédéral se réunissent lors du Congrès des Maires. Cette année la remise se fera le mercredi 17 novembre prochain, Porte de Versailles. Comme nous tenons notre conseil fédéral aujourd'hui, nous ne réunirons que le bureau nouvellement élu.

Quelles ont été les activités du bureau ?

Nous avons retrouvé nos réunions régulières de bureau chez Régus à Lyon, ce qui ne nous empêche pas de tenir quelques rencontres virtuelles pour limiter nos déplacements. Bernard et moi étant près de Lyon, nous pouvons traiter régulièrement les problèmes les plus urgents.

Rapport financier du trésorier Dany DROUOT Il prend la parole et déclare :

« Sachez que je prends un réel plaisir à gérer les finances de la FAMAF mais je veux apporter un certains nombres de précisions Si cette année il y a un petit déficit facilement explicable.

Il existe donc un déficit régulier et récurrent à la suite de l'envoi des journaux à chaque adhérent qui n'est pas en adéquation avec les cotisations : certaines ADAMA ont une très grosse différence, pour 2021, 3900 adresses de journaux à envoyer



contre seulement 3200 adhésions même si l'on considère les 150 à 200 offerts aux corps constitués cela fait quand même un manque à gagner de 500 adhérents à 8 €. Avant 2018, on donnait un paquet à chaque président sur le nombre d'adhérents déclarés plus environ 10%, Ensuite les adresses ont été collectées par notre informaticien sans que l'on croise les chiffres avec les cotisations.

Maintenant c'est moi qui collecte les adresses étant le responsable RGPD et c'est aussi moi qui reçois les cotisations donc j'ai fait un croisement des chiffres. Je vous demanderai donc lorsque vous envoyez vos listes d'adhérents et avant de régler votre prochaine cotisation d'être vigilant. Et en dernier on espérait une légère augmentation des adhérents suite aux élections mais la COVID nous a spoliés mais je compte sur vous pour réagir ».

Dany rappelle également que la FAMAf offre les trophées des Mariannes du Civisme pour les scrutins des Municipales, des Présidentielles et des législatives, pour les 1^{ers} de chaque strate, mais que les ADAMA prennent à leur charge les diplômes complémentaires La prise en charge de la prime

d'assurance de chaque ADAMA, la distribution des journaux à chaque adhérent et les trophées des Mariannes sont un retour sur investissement pour les ADAMA.

La cotisation est maintenue à 8€ par adhérent

Le bilan est de : 43.775,83€ On a donc un peu plus de 1 an de dépenses courantes devant nous.

Rapport du Vérificateur aux Comptes, Bernard STAUB fait son rapport annuel

Bernard LOBIETTI remercie le vérificateur. Il ajoute qu'après les 2 grands scrutins de 2022, il y aura 4 années sans Mariannes. Donc on fera des économies.

Vote à l'unanimité du rapport moral, du rapport d'activités, du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes.

Election du Président, sous la présidence du doyen d'âge Julien BRUSSET

Il demande s'il y a des candidatures. La seule candidature reçue est celle de Bernard LOBIETTI. Selon les statuts, cette élection se déroule à bulletins secrets. Le résultat complet des élections se trouve en page 2 de ce journal.

Bernard LOBIETTI souligne que nous avons 2 présidents d'honneur : Pierre LUDIN et Jacques GODFRAIN. Il propose de nommer vice-président d'honneur : Jean-Pierre GUILLUY. Ce dernier est élu par ovation.



Pour terminer notre Assemblée Générale, Bernard LOBIETTI souligne que les 160 élèves de 4^{ème} du Collège Saint Louis ont réalisé des dessins illustrant la Francophonie et qu'un concours sera organisé demain pour choisir les plus représentatifs.

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FAMAf du mardi 12 octobre 2021

1^{ère} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FAMAf, réunie à Dagneux dans l'Ain le mardi 12 octobre 2021.

Après avoir entendu le rapport moral du président, le compte rendu d'activités de la Secrétaire Générale, le rapport financier du Trésorier, le rapport du Vérificateur aux Comptes sur l'exercice 2020 :

- Donne quitus de leur gestion aux membres du Bureau et du Conseil Fédéral.
- Approuve les Comptes et le Bilan de l'exercice 2020 arrêtés au 31 décembre, laissant apparaître un résultat déficitaire de 526,31 €
- Décide d'affecter ce résultat aux « Fonds Associatifs »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie en visioconférence le mercredi 7 octobre, approuve les comptes prévisionnels de l'exercice 2020, tels que présentés par le trésorier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FAMAf, réunie à Dagneux dans l'Ain le mardi 12 octobre 2021. Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, et sur proposition du Bureau,



Le repas de midi

décide de maintenir le montant de la cotisation annuelle 2022 à 8 € par adhérent à jour de cotisation l'année précédente, pour chacune des Associations Départementales fédérées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FAMAf, réunie à Dagneux dans l'Ain le mardi 12 octobre 2021, Conformément à l'article 7 des statuts,

procède à l'élection du Président à bulletins secrets.

Bernard LOBIETTI est élu à l'unanimité moins 2 abstentions. Le président présente ensuite son bureau (page 2 de ce journal).

Président d'honneur Fondateur : Pierre LUDIN

Président d'honneur : Jacques GODFRAIN

Vice-président d'honneur : Jean-Pierre GUILLUY

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie à Dagneux dans l'Ain, le mardi 12 octobre 2021. Conformément aux articles 7 des statuts, propose à l'élection du Vérificateur aux comptes et de son suppléant, Monsieur Bernard STAUB et Madame Catherine GUEBELS **Monsieur Bernard STAUB et Madame Marie Catherine GUEBELS sont réélus à l'unanimité.**

Compte rendu de la Conférence des Présidents et du Conseil Fédéral de la FAMAF

Observatoire de l'Emulation Civique

Il est important de raisonner en année scolaire et non civile, puisque nos animations se font de septembre à juin. L'ensemble des membres du Conseil Fédéral est d'accord sur ce point. 16 Adama sur 46 ont fait de l'émulation civique en 2018. Mais il serait bien qu'un maximum d'entre elles fassent de même. Les CEC ont été créés à l'initiative de Pierre LUDIN au début de la Fédération. Ils sont le cœur de notre action. Il faudrait peut-être ajouter des questions sur les caractéristiques de chaque ADAMA.

Le Président remercie Jean-Claude ROUJON, car l'Observatoire a le mérite d'exister depuis plusieurs années grâce à lui, mais il peut encore évoluer.



Résolution du Conseil Fédéral et Présidents :

Le Conseil Fédéral à l'unanimité décide que l'observatoire de l'Emulation Civique se fera désormais en année scolaire et non plus en année civile.

La SMLH

La Société des Membres de la Légion d'Honneur nous a contactés pour savoir si nous voulions participer aux Olympiades de la Jeunesse à leurs côtés. Ils avaient le désir de se tourner vers les jeunes. Le bureau a accepté ce nouveau défi. Je vous rappelle que notre Président a signé une convention en septembre 2020, avec l'Amiral COLDEFY, Président de la SMLH.

Réactions des présidents

L'abstention est en train de ronger la démocratie. Il faudrait instituer une journée d'éducation citoyenne dans nos établissements scolaires. Certaines ADAMA remettent des diplômes de citoyenneté. « Vous êtes souverains dans votre département, si vous avez des idées dans ce domaine, toutes les initiatives seront les bienvenues » dit Bernard LOBIETTI. Il faut expliquer aux gens les enjeux de nos institutions, transmettre aux jeunes. Il faudrait intervenir auprès du Ministre de l'Éducation Nationale : On va essayer avec le prochain ministre.



Le comité d'honneur lancé par Pierre LUDIN, reprend vie

Il s'agit de récupérer l'intelligence et les compétences de certaines personnes qui peuvent nous aider. C'est une image dont on peut se servir.

Les Commissions

Commission d'émulation civique. La seule qui soit statutaire avec Jean Claude ROUJON Vice-président et Claude PERNIN Vice-président délégué. Bernard LOBIETTI, Karine CLAIREAUX, et Bernard PERIN.

Commission de la Francophonie. Avec Jacques GODFRAIN. Membres : Les 20 délégués des départements. Et Karine CLAIREAUX, Françoise KOHLER-CHEVROT, Julien BRUSSET, Denis LAPOINTE, Jean-François MASSUE, Auguste SENGHOR et Guy SINEL.

Commission des Mariannes du Civisme. Avec Georges DURAND, Yves GUIBERT, Pierre LEVIEIL et Michel DESPREZ.

Commission Communication. Avec Juliette SOULABAILLE, Bernard LOBIETTI, Claudine FRIEH, Jean-François MASSUE et Guy SINEL.

Commission Développement. Avec Noël FRUCHART, Juliette SOULABAILLE, Claudine FRIEH, Dany DROUOT, François ORCEL et Bernard PERIN.

Commission ruralité environnement. Avec Jean-Claude BOURDON, Françoise KOHLER-CHEVROT, Jacqueline LAROSE, Pierre LEVIEL et Jean-Claude NEGRELLO (les abeilles).

Commission Voyages. Un peu en sommeil pour l'instant. Le dernier voyage a été organisé en Italie avec 50 personnes. Ils étaient prévus tous les 2 ans en alternance avec les Congrès. Entre les problèmes de coût, de sécurité et de fatigue parmi nos adhérents, ce n'est pas un sujet prioritaire. De plus les ADAMA organisent leurs propres voyages et l'on peut se regrouper à plusieurs départements.

Le Congrès dans le Var

aura lieu : en octobre 2022, à Hyères, date à préciser. Jean-François MASSUE a déjà rencontré les personnalités du Département : Le Président du Conseil Départemental, le maire de Hyères, la Chambre d'agriculture...

C'est une Ville de tourisme avec un parc hôtelier important et un arrière-pays magnifique. Le Forum sera à notre disposition.

Résolution du Conseil Fédéral et des Présidents : l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 lors de ce Congrès.



UN GRAND MERCI : à Monsieur Pierre-Yves GERARD qui a été pendant plusieurs années notre informaticien en mettant en place notamment notre site Internet. Il était en contrat d'info gérance. A la fin de l'année 2020, il a pris sa retraite et a vendu sa société à XEFI qui gère maintenant notre site. Il a accepté de nous aider bénévolement tout au long des 2 journées pour assurer la gestion du son et des projections. Nous les remercions très amicalement.



LES OLYMPIADES DE LA JEUNESSE LE 26 SEPTEMBRE 2021 A L'HOTEL DES INVALIDES

La Société des Membres de la Légion d'Honneur nous a contactés pour savoir si nous voulions participer aux Olympiades de la Jeunesse à leurs côtés. Ils avaient le désir de se tourner vers les jeunes.



CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR
100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

Le bureau a accepté ce nouveau défi. Je vous rappelle que notre Président a signé une convention en septembre 2020, avec l'Amiral COLDEFY, Président de la SMLH.

Cette opération s'est déroulée en 2 phases :

• Une première phase électronique, s'adressant à des jeunes de 22 ans maximum.

Deux questionnaires ont été préparés par le bureau :

Nous devons proposer des questions dans notre secteur d'activité : L'Emulation Civique, et tous les sujets que nous abordons dans ce domaine, des questions historiques, culturelles centrées

principalement sur la commune. Les candidats pouvaient trouver sur notre site les réponses. Il y a eu de bons résultats.

Un deuxième questionnaire en 10 questions sur la FAMAF. Les candidats pouvaient trouver sur notre site les réponses. Il y a eu de moins bons résultats.

300 participants, sur 4 mois ont participé à cette phase électronique et nos questionnaires ont été appréciés.



Une seconde phase en présence le 26 septembre 2021, elle a eu lieu dans la Cour d'Honneur des Invalides où nous étions 3 membres du bureau présents toute la journée, Bernard, Juliette et Claudine ainsi que Jeannette LOBIETTI.

Il y avait 80 partenaires, nous étions la seule association d'élus et notre stand était remarquablement situé, au milieu de la cour d'honneur.

800 jeunes, 100 équipes de 8, devaient répondre aux défis des différents stands.

Pour chaque stand, il y avait 3 défis :

Pour nous un questionnaire essentiellement sur le civisme.



Le défi le plus important en 20 minutes : Vous êtes d'anciens élus municipaux et vous devez présenter devant une classe de CM1-CM2 les symboles de la république, les élections municipales, les compétences communales.

Et une question subsidiaire : Comment mettre l'écharpe de maire ou d'adjoint ?

Le maximum de points pour le défi était fixé à 200. Les jeunes avaient été sélectionnés lors de la phase électronique.

Nous avons reçu sur notre stand 8 équipes. Elles avaient 30 minutes chacune. Parmi les 8 équipes des jeunes de Chypre ont fait ce qu'ils ont pu.



Avec les 7 autres équipes la bataille a été rude. C'est l'équipe du Rhône qui l'a remporté avec 190 points suivi de très près par l'équipe de la Haute Loire 188 points.

L'équipe gagnante a reçu un livre pour chacun des participantes et participants.

Les prix nationaux furent remis en fin de journée. 1er prix : 1 croisière de la Marine Nationale vers Chypre. Une tonitruante Marseillaise chantée par toute cette jeunesse a clôturé cette magnifique journée sous un soleil resplendissant.



Les jeunes pourtant nombreux se sont très bien tenus dans ce lieu historique, alors que certains prédisaient des dérapages.

En fin de journée nous avons offert un cadeau de la part de la FAMAF à l'amiral Alain COLDEFY.

Avantage pour la FAMAF : Nous faire connaître, nous avons fait 1/2 de page de pub dans le dossier d'accueil. La jeunesse est la cible prioritaire de nos actions. Devant la réussite de ces Olympiades, la SMLH envisage de renouveler cette aventure magnifiquement organisée.



Signature de la convention

entre le Président **Michel FOURNIER**

de l'**Association des Maires Ruraux de France**

et le Président **Bernard LOBIETTI**

de la **Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France,**

le 17 novembre 2021,

au Congrès des Maires de France

Porte de Versailles à PARIS

**SIGNATURE DE
LA CONVENTION
AVEC L'AMRF & L'AMF**



Les objectifs de cette convention

- Les contractants s'engagent à unir leurs capacités et à mettre en commun leurs moyens pour : Assurer des liens permanents, à minima annuels, à leurs assemblées générales,
- Susciter et accompagner les créations de nouvelles initiatives citoyennes,
- Contribuer au développement de la transmission des valeurs civiques de la démocratie,
- Favoriser la création des conseils d'émulation civique au sein des départements volontaires.

Pour cela :

- Décliner la présente convention aux associations départementales de l'AMF, pour confirmer les relations entre les deux parties.
- Accueillir les Assemblées Générales annuelles de la FAMAF dans l'auditorium de l'AMF.
- Permettre la remise des Mariannes du Civisme nationales lors du Congrès annuel de l'AMF, en présence d'un représentant de l'AMF.



Signature de la convention

entre le Président **François BAROIN**

de l'**Association des Maires de France**

et le Président **Bernard LOBIETTI**

de la **Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France,**

le 17 novembre 2021,

au Congrès des Maires de France

Porte de Versailles à PARIS



Remise des Mariannes du civisme nationales
de la FAMAF le 17 novembre 2021 au Congrès
des Maires de France Porte de Versailles à PARIS

CLASSEMENT NATIONAL MARIANNES DU CIVISME MUNICIPALES 2020

Nbr. d'inscrits	Commune	%	Région
1 à 100	CORBIERES	100%	AUDE 12
	GUINECOURT	100%	PAS DE CALAIS 62
	JOUANCY	100%	YONNE 89
	LE PLESSIS -GASSOT	100%	VAL D'OISE 95
101 à 250	LA CHAPELLE SOUS GERBEROY	100%	OISE 60
251 à 500	LARCERVEAU ARROS CIBITS	94,28%	PYRENEES ATLANTIQUE 64
501 à 1000	PUY SAINT PIERRE	87,73%	HAUTES ALPES 05
1001 à 3500	VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU	81,28%	DORDOGNE 24
3501 à 10 000	HAGETMAU	69,60%	LANDES 40
Plus de 10 000	BOLLENE	52,11%	VAUCLUSE 84
Plus de 20 000	SETE	50,39%	HERAULT 34



Remise à la commune de BOLLENE



Remise à la commune de LA CHAPELLE SOUS GERBEROY



Remise à la commune de HAGETMAU



Remise à la commune de LE PLESSIS-GASSOT



Congrès National de la FAMA les lundi 17, mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 octobre 2022 à HYERES-LES-PALMIERS 83400



- Le commerce de proximité...revitaliser les centres-bourgs et centres-villes
- Préservation de l'environnement : le rôle des abeilles
- La francophonie



CONGRES Le Forum du Casino - Avenue Ambroise Thomas - 83400 Hyères. (parking souterrain payant sur place).

ACCES TGV : Toulon (15 km) ou Hyères. Autoroute : A7 ou A8, puis A 50 et A 570 - Aéroport : Toulon/Hyères

PROGRAMME du CONGRES

Lundi 17 octobre

Accueil des Présidentes et Présidents et des congressistes à partir de 10 h

- 12 h à 14 h : Déjeuner (30 €)
- 14 h 15 à 16 h : Assemblée Générale ordinaire de la FAMA
- 16 h 15 à 18 h : Assemblée des Présidentes et Présidents et Conseil Fédéral statutaire
- 20 h à 22 h : Dîner (30 €)

Mardi 18 octobre

Accueil des congressistes par l'ADAMA du VAR

- 9 h à 9 h 05 : Accueil par Jean-François MASSUE, Président ADAMA 83
- 9 h 05 à 9 h 10 : Monsieur Jean-Pierre GIRAN maire de HYERES
- 9 h 10 à 9 h 15 : Ouverture du Congrès national par Bernard LOBIETTI, Président de la FAMA
- 9 h 15 à 10 h 45 : Conférence sur la préservation de l'environnement : le rôle des abeilles
- 11 h à 12 h 30 : Cérémonie du souvenir au Monument aux Morts
- 12 h 30 à 14 h : Déjeuner (30 €)
- 14 h à 14 h 30 : Inauguration par Monsieur Jean-Pierre GIRAN maire de Hyères et par Bernard LOBIETTI de l'exposition de produits régionaux
- 14 h 30 à 17 h 30 : Forum : « Le commerce de proximité...revitaliser nos centres-bourgs et centres-villes » sous le Haut Patronage d'une personnalité nationale
- 14 h 30 à 15 h 30 : PREMIERE PARTIE : Un projet, une Ambition....
- 15 h 30 à 15 h 45 : Pause et visite de l'exposition
- 15 h 45 à 17 h 30 : DEUXIEME PARTIE : Des exemples d'éclosions de projets localement par les Maires varois et leurs conseils municipaux
- 18 h à 18 h 30 : PHOTO DE GROUPE par un photographe professionnel

- 18 h 45 à 20 h 30 : Visite du musée LA BANQUE et réception par la mairie

- 21 h : Dîner (30 €)

Mercredi 19 octobre

LES TRENTE ANS DE LA FEDERATION

- 9 h à 9 h 45 : Commission Nationale Conseil Emulation Civique par Jean-Claude ROUJON, Vice-président
- 9 h 45 à 10 h : convention entre la FAMA et le Groupe des Anciens Députés avec son Président Emile BLESSIG
- 10 h à 10 h 30 : Pause et visite de l'exposition
- 10h 30 à 12 h : « Conférence sur la présence du français dans le monde et son outil : La francophonie » avec Monsieur Paul de SINETY, délégué général à la langue française et aux langues de France, Denis LAPOINTE, Président de l'AQAEQ Québec ; Jacques GODFRAIN, Président d'Honneur de la FAMA ; Jean-François MASSUE, chargé de la Francophonie pour la FAMA.
- 12 h à 12 h 30 : apéritif offert par l'ADAMA du Var
- 12 h 30 à 14 h : Déjeuner (30 €)
- 14 h à 15 h 30 : Francophonie questions et la parole aux ADAMA présentes
- 15 h 30 à 16 h : Pause et visite de l'exposition
- 16 h à 18 h : Paroles aux ADAMA, présentation et votes des motions du Congrès et du forum
- 18 h à 18 h 15 : Accueil des personnalités et remises des médailles d'honneur de la FAMA
- 18 h 15 à 19 h : Discours des personnalités présentes
- 19 h à 19 h 30 : Passage de témoin pour l'organisation du prochain Congrès en octobre 2024 et clôture du Congrès par Bernard LOBIETTI Président de la FAMA
- 21 h : Dîner de gala (50 €) « LES TRENTE ANS DE LA FAMA » et tirage de la tombola



PROGRAMME des EXCURSIONS

Mardi 18 octobre Visite d'HYERES-LES-PALMIERS (Gratuit pour les accompagnantes et accompagnants)



- **Départ du Forum à 9 h pour la visite d'HYÈRES avec guides.**

A travers la cité médiévale et ses ruelles vous découvrirez les beaux hôtels ainsi que de somptueuses villas hantées par le souvenir de promeneurs célèbres comme Victor Hugo et Léon Tolstoï.

- **Repas de midi au Forum avec les congressistes**

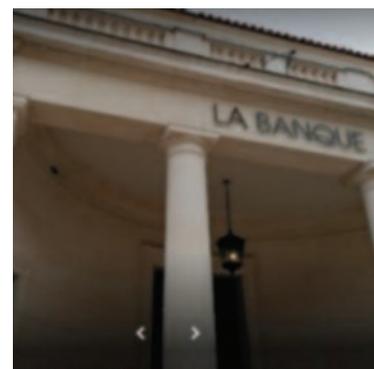
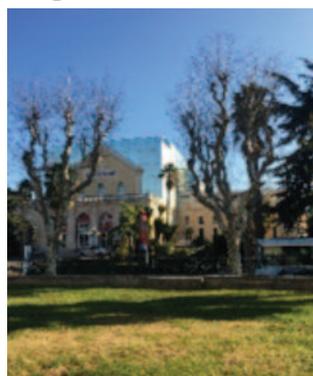
- **Après-midi 14 h / 16 h 30 visite guidée en car de la Presqu'île de Giens.**

Espace naturel unique au monde, l'île de Giens sera rattachée à la ville médiévale par un double "tombolo" accumulation d'alluvions lui aussi unique.

Les salins sont des écosystèmes rares et fragiles pour observer les flamants roses, l'avocette élégante ou l'échasse blanche.

- **17 h 30 visite du nouveau musée des cultures et des paysages** installé dans les anciens locaux de la Banque de France d'Hyères au milieu d'un jardin méditerranéen et découverte des collections hyéroises.

- **Fin d'après-midi : réception par la mairie avec les congressistes.**



Mercredi 19 octobre ILE de PORQUEROLLES 60 €/personne

- **Départ du Forum à 9 h en car.**

C'est un lieu magique à quelques minutes de la presqu'île de Giens. Elle s'étire en croissant de lune dans le creux duquel son charmant village concentre l'essentiel.

Par ailleurs vous découvrirez la flore, la faune et l'attrait de la plage d'Argent.

- **10 h embarquement île de Porquerolles**

- **10 h 30 arrivée.** Accueil par deux guides avec visite à pied de la plage d'Argent

- **12 h repas. Restaurant sur le port**

- **14 h 30 à 16 h 30 visite guidée du village de Porquerolles**

- **Embarquement 16 h 30**

- **Retour à 17 h 30 à l'hôtel.**



Jeudi 20 octobre Le congrès s'amuse 70 €/personne. Visite de BORMES les MIMOSAS et du FORT de BRÉGANÇON (pour tous)

- **Départ du Forum à 9 h 30 en car.**

Visite de ce village de caractère et repas. De la place « l'Isclou d'Amour » ou du « Poulid Cantoun » à la ruelle « des Sarrazins », ou à la venelle « des amoureux » la surprise sera au rendez-vous : architecture d'époque, porches sculptés, façades patinées aux couleurs du midi... Vous serez heureux de découvrir et d'admirer Bormes les Mimosas.

- **Après-midi visite des jardins du Fort de Brégançon.** Ce site hors du commun à la pointe du hameau de Cabasson est devenu la résidence officielle des Présidents de la V^{ème} République sur proposition du Général de Gaulle.

- **Sur le chemin du retour arrêt dans un domaine viticole : le château Léoube** (magnifique propriété rachetée et réaménagée par Lord John Charles Brendford)



Bulletin d'inscription

Congrès de HYERES-LES-PALMIERS

À retourner avant le 30 juin 2022 au Président de votre ADAMA
ou directement auprès du trésorier Dany DROUOT. (coordonnées page suivante)

A REMPLIR EN TOTALITE

ADAMA Département :

Dans votre ADAMA vous êtes Membre en charge de :

Nom du Congressiste : Prénom :

Accompagnant : OUI NON Si OUI : Nom et Prénom :

Votre adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. Port. :

Courriel :

LIEU DU CONGRES

Le Forum du Casino - Avenue Ambroise Thomas - 83400 Hyères. (parking souterrain payant sur place).

ACCES

TGV : Toulon (15 km) ou Hyères. Autoroute : A7 ou A8, puis A 50 et A 570 - Aéroport : Toulon/Hyères

Si arrivée en TGV ou avion : date lieu heure d'arrivée

RÉSERVATION HÔTELLERIE

Cochez le choix de votre hôtel soit en chambre double soit en single : Les prix indiqués comprennent les petits déjeuners. Il faudra régler la taxe de séjour sur place.

HÔTEL IBIS BUDGET ** à 7 minutes du Forum

Chambre double 62,20 € Single 55,60 €

HÔTEL IBIS HYÈRES CENTRE * et HÔTEL IBIS STYLE ***** à 10 minutes du Forum

Chambre double 85 € Single 75 €

HÔTEL MERCURE **** à 5 minutes du Forum

Chambre double 120 € Single 110 €

NE PAS RESERVER A TITRE INDIVIDUEL DANS LES HOTELS RETENUS PAR LA FAMAF

Parking possible et gratuit pour voitures individuelles et cars.

COCHEZ LES NUITS À RÉSERVER

Nuit du dimanche 16 au lundi 17 octobre 2022

Nuit du lundi 17 au mardi 18 octobre 2022

Nuit du mardi 18 au mercredi 19 octobre 2022

Nuit du mercredi 19 au jeudi 20 octobre 2022

Nuit du jeudi 20 au vendredi 21 octobre 2022

Total Hôtels : nombre de nuitsX.....=.....€

TOTAL A =

PROGRAMME ACCOMPAGNANTS

Mardi 18 octobre après-midi

Visite guidée de la ville de Hyères, presqu'île de Giens et musée La Banque.

Les visites sont offertes mais inscription impérative au repas de mardi midi.

Nombre de personnes

Mercredi 19 octobre toute la journée

60 € TTC par personne

Bateau, Ile de Porquerolles, repas midi et visites guidées

Nombre de personnes

X 60 € = €

TOTAL B =

Attention les accompagnantes ou accompagnants inscrits à la journée visites du mercredi 19 octobre n'ont pas à s'inscrire au repas de midi ce jour-là.

PROGRAMME ACCOMPAGNANTS ET CONGRESSISTES

70 € TTC par personne

Autocar, visite et déjeuner à Bormes les Mimosas, Fort de Brégançon, domaine viticole.

Nombre de personnes

X 70 € = €

TOTAL C =

INFOS REPAS

• Lundi 17 octobre 2022

Midi 30 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 30 € → Total =

Dîner 30 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 30 € → Total =

• Mardi 18 octobre 2022

Midi 30 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 30 € → Total =

Dîner 30 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 30 € → Total =

• Mercredi 19 octobre 2022

Midi 30 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 30 € → Total =

Dîner de gala 50 € TTC/personne, nombre x 50 € → Total =

Repas, animations, vin et café

TOTAL REPAS D =

TOTAL A + B + C + D =

VOUS POUVEZ RÉGLER

1 Soit par Carte bancaire : se rendre sur le site www.famaf.fr page d'accueil côté droit cliquez sur www.payassociation.fr/famaf/famaffr

2 Soit par par chèque : à l'ordre de la FAMAF. Il sera mis à l'encaissement le 31 juillet 2022.

Quel que soit le mode de règlement, vous devez envoyer ce bulletin avant le 30 juin 2022 afin que votre inscription soit validée chez : Dany DROUOT - 19 rue Edouard Manet - 11110 COURSAN Tél. : 06 11 66 83 13 - Courriel : drouotdany11@gmail.com

VOUS DEVEZ PREVENIR DE VOTRE INSCRIPTION VOTRE PRESIDENTE OU PRESIDENT D'ADAMA

En cas d'annulation, la date de réception à la FAMAF faisant foi :

- avant le 31 août 2022 : remboursement moins 10%
- avant le 30 septembre 2022 : remboursement moins 50%
- à partir du 1 octobre 2022 : pas de remboursement sauf cas de force majeure avec certificat médical joint.



Compte rendu des Journées de la Francophonie des 12 et 13 octobre 2021

Les rencontres de la Francophonie

à Dagneux (Ain) les mardi 12 et mercredi 13 octobre 2021

Ouverture des rencontres de la Francophonie, le 12 octobre au soir.



Bernard LOBIETTI ouvre ces Journées en présentant les personnalités qui nous ont rejoints :

Bernard remercie Madame le Maire, Carine COUTURIER, pour la gratuité de la salle des fêtes pendant ces journées. Il rappelle que c'est au Congrès de Bagnoles de l'Orne en 2018 que Jacques GODFRAIN a décidé de mettre en place la Commission de la Francophonie. Depuis des délégués de la francophonie se sont créés dans une dizaine d'ADAMA, qui sont présents avec nous pour ces Journées.

Intervention de Paul de SINETY

Le délégué général à la Langue française intervient ensuite et souligne sa joie d'être avec nous pour cette journée qui a pour but de défendre la langue française. Nous partageons ce même souci : **que notre langue soit parlée, vivante car elle est le ciment de notre pacte républicain, le ciment de notre société.**

Intervention de Philippe GUILLOT-VIGNOT : Président de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (3 CM)

qui explique que nous sommes bousculés par les lois françaises et européennes. Ensuite il décrit son territoire après la projection d'un petit film de quelques minutes sur le projet de territoire 2021 /2026. La 3CM de 25.000 habitants possède deux atouts : Son environnement et son attractivité

Lancement de la cuvée de Champagne de la FAMAF.



Le producteur Bruni OYANCE a fait le déplacement pour les rencontres de la Francophonie.

La centaine de personnes présentes ce 12 octobre au soir ont pu déguster et apprécier la qualité de cette cuvée spéciale de la FAMAF ainsi que la paella dagneuse qui a suivi.

Elle a été inventée et concoctée par Bernard SIMPLEX, ancien Maire de Dagneux.



Le Sénateur Patrick CHAIZE, ancien Maire de Vonnas adhérent de l'ADAMA 01,

Président du groupe numérique au Sénat et de l'AVICCA, association nationale qui regroupe les collectivités engagées dans le numérique, intervient sur la fibre optique. On constate un retard de l'Europe dans ce domaine. La fibre dans l'Ain et sur le territoire national : Il y a 3 zones : une très dense : 106 villes avec les opérateurs sur les mêmes réseaux, très disparate et peu homogène **Depuis quelques mois, on a plus de clients fibre optique que ADSL.** Cela devient le réseau de demain. Dans 15 ans, on ambitionne de couvrir tout le territoire. En 2022, 87% de la population sera raccordée en fibre optique, 100% en 2025. **Nous sommes le 1er pays européen en matière de développement de la fibre. Le réseau fibre devient le 1er réseau français.** Bernard LOBIETTI remercie chaleureusement nos 2 intervenants qui ont su bien situer les débats du lendemain dans un territoire tourné vers l'avenir.

Journée de la Francophonie du mercredi 13 octobre 2021



Bernard LOBIETTI salue toutes les personnalités et les membres présents. Tout spécialement Jacques GODFRAIN, qui au Congrès de Bagnoles de l'Orne a fait inscrire le thème de la Francophonie dans nos résolutions. Il excuse Madame la Préfète de l'Ain Catherine SARLANDIE DE LA ROBERTIE de ne pouvoir présider nos travaux mais des contraintes d'emploi du temps l'ont empêchée d'être parmi nous. **Il se réjouit de constater que plus de 120 personnes participent à cette journée.**



Madame le Maire de Dagneux, Carine COUTURIER, nous présente sa commune :



« C'est un grand honneur que les Journées de la Francophonie se déroulent dans notre commune » Dagneux est une commune de 4.800 habitants, avec 50 associations. Les enjeux de son mandat : les logements sociaux, l'environnement et la jeunesse.



Jacques GODFRAIN ouvre la journée.

Il rappelle que le Français, langue royale devient la langue juridique et administrative, avec l'Ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 signée par le roi François 1er.

Il rappelle également la Loi Toubon de 1992 qui a permis d'inscrire dans l'article 2 de la Constitution : « **La langue de la République est le Français** ».

Par un exemple très simple, Il nous parle aussi de l'école de Guana au Mali, qui est reliée par une caméra avec un village de l'Aveyron. Ce simple geste a diminué les tensions à l'intérieur de ce village français. La Francophonie passe par des gestes comme cela.

Intervention de Paul de SINETY, Délégué général à la Langue française et aux langues de France.

Ses Missions :

- Garantir la pérennité de la langue française.
- Promouvoir l'usage de la langue.
- Inscrire la méthode de la langue dans les directives ministérielles
- Promouvoir le plurilinguisme.



Le Français est parlé par 300 millions d'habitants. Il a un statut officiel dans les organismes internationaux.

Il y a dans le monde 900.000 professeurs de la langue française C'est la 4ème langue de la toile.

Il nous présente ensuite un vaste plan présidentiel avec 33 mesures. Il a été décidé **de restaurer le château de Villers-Cotterêts, pour créer une cité internationale de la langue française** : ce sera un lieu d'innovation, d'information et de découverte sur la langue française. C'est un engagement de chaque jour, pour défendre notre langue. Notre langue s'enrichit et se développe avec le contact des autres langues.

Mais il ne faut pas être envahi par une autre langue : principe de réciprocité et ne pas rajouter à la fracture sociale, une fracture linguistique. **Le Français est la langue de la République, c'est le ciment de notre société.**



Intervention de Jacques BLANC, le 1er élu français au niveau européen

Il a été le 1er président de ce Comité des régions.

Il existe une mobilisation dans de nombreux pays pour défendre le français, qui est plus forte qu'en Europe. Il a su avec beaucoup d'humour et d'anecdotes nous expliquer son long combat au sein des instances européennes et au sein de

notre pays en fonction des différentes fonctions d'élu de la République qu'il a pu exercer. Un échange avec la salle a permis d'évoquer plusieurs sujets.

Paul de SINETY précise que le malentendu entre les technocrates et les citoyens européens trouve en partie son origine dans la fracture linguistique. Pierre LUDIN ajoute que les 1ers voyages de la Fédération étaient basés sur une francophonie coopérative : En Louisiane, au Québec.



Intervention d'Auguste SENGHOR, de l'ADAMA 35, Docteur vétérinaire.

Auguste SENGHOR nous parle du rôle de son oncle Léopold Sédar SENGHOR, au niveau de la Francophonie. C'était un homme de lettres, un poète avant d'être un homme politique, 1er Président de la République du Sénégal de 1960 à 1980, le 1er Africain à siéger à

l'Académie Française. **Il cite une définition de son oncle concernant la francophonie qui disait : « c'est l'ensemble des peuples qui partagent les valeurs censées être véhiculées par le français. »** Il rappelle qu'en 1966, le Président Pompidou a créé le Haut Conseil de la Francophonie.

Auguste SENGHOR nous lit ensuite 2 poèmes de son oncle dont « le Poème de Joal » Je me rappelle.... Un baobab est tombé le jour où il est mort. La plaque de Léopold SENGHOR est sous le Panthéon. Il a su par des anecdotes personnelles faire revivre pour nous l'immense culture française de son oncle.



Intervention de Louis DUVERNOIS, Sénateur honoraire :

Qu'est-ce qu'être Français au XXIème siècle ?

Qui sommes-nous, où voulons nous aller ? Qu'est-ce que la France, un pays de 67 millions d'habitants sur une planète qui en compte 8 milliards mais une nation reconnue pour sa culture portée par une langue universelle. La France, affirmait le grand historien, Fernand Braudel, c'est d'abord la langue française.

Écoutons Fabrice LUCHINI qui déclare avec son franc-parler habituel : « Moi, je pense comme Péguy, je suis français, mais qu'est-ce que cela veut dire ? et bien c'est d'apprendre une phrase de La Fontaine. »

De grands hommes, français et francophones de tous horizons, se sont pourtant appropriés l'usage de la langue française. Léopold Sédar Senghor, est l'un d'eux. En conclusion pour réussir dans le monde, Alfred de Musset écrivait : « Voir c'est savoir, Vouloir, c'est pouvoir et Oser, c'est avoir. »



Intervention de Christian PHILIP, Ancien Recteur, ancien Premier Adjoint de la ville de Lyon:

Christian PHILIP est le co-Président du réseau international des Maisons des Francophonies : Il faut mobiliser la société civile, il est impératif de réagir.

Objectif de ce réseau : Avoir une action sur le territoire. Le siège est à Lyon et il y en a une douzaine en France. C'est un réseau international : Canada, Vietnam, Louisiane, Hongrie, Albanie, Katar. Ce n'est pas un combat contre l'anglais mais pour la diversité linguistique. L'Arabe et l'Espagnol gagnent du terrain. Il faut recréer une envie de Français



Intervention de Jacques PELISSARD, ancien Président de l'AMF et membre du Comité d'Honneur de la FAMAf.



Avant de lui céder la parole, Bernard LOBIETTI, le remercie pour sa présence et en profite pour rappeler le rôle primordial dans l'organisation de ces journées de Juliette SOULABAILLE, Vice-présidente déléguée de la FAMAf, chargée de la communication, qui a su trouver un grand nombre d'intervenants de cette journée.



Jacques PELISSARD rappelle que L'Académie Française est très vigilante sur l'intégration des mots anglais : la redingote, le tennis : des mots anglais qui viennent du français.

Un débat s'instaure et **Jean François MASSUE, président de la commission francophonie de la FAMAf, intervient pour déclarer :**

Il faut redevenir créateur des mots de notre temps. La rythmique Beatles sur toutes les radios, c'est la rythmique de l'anglais. Il y a des différences fondamentales entre le droit français et le droit anglo-saxon. Le droit anglais est plus fondé sur la coutume et le droit français ou romain sur l'équité, basé sur l'écrit.



Le dictionnaire des Francophones : une démonstration en direct est faite sur grand écran par Bernard LOBIETTI et Paul DE SINETY en téléchargeant

sur son téléphone portable. Ce dictionnaire s'adresse à tous les « francophones, les francophiles, les linguistes, les curieux, les amoureux de la langue française, mais aussi tous ceux qui enseignent et apprennent le français dans le monde.»

Pendant le temps de midi une photo officielle a été faite à l'extérieur avant la dégustation d'un repas avec les produits des terroirs de l'Ain.



En début d'après-midi : Intervention de Denis LAPOINTE, Président de l'Association AQAEM : Association des anciennes élues et anciens élus municipaux québécois depuis 2017.

Bernard LOBIETTI a tenu à témoigner sa joie d'avoir parmi nous, venu du Québec, un ami défenseur redoutable de notre langue et qui préside une association d'anciens élus identique à la nôtre. Ce dernier nous explique la situation des anciens élus dans son pays.

Un programme de formation pour ces élus qui vivent psychologiquement mal le changement : 33% n'ont pas été réélus, ce qui a permis en 1998 de mettre en place un premier congrès. Il y a au Canada des communautés de tous pays, une mixité très particulière. 8 Millions d'habitants au Québec et 38 Millions au Canada, dont 16 millions qui parlent français. Québec est le bastion francophone et Montréal la capitale économique avec des sièges sociaux étrangers, surtout américains.

Le Québec et la Principauté de Monaco sont les 2 seuls pays à être monolingues avec la France.



Intervention de Karine CLAIREAUX, ancienne sénatrice et Présidente de la toute nouvelle ADAMA de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Bernard LOBIETTI rappelle que c'est grâce à Juliette SOULABAILLE et à son amitié avec Karine qui a permis la création cette année de cette nouvelle ADAMA 975.

L'archipel de 5 îles est situé à 25 km de la côte sud de Terre Neuve et à 300 Km de la nouvelle Ecosse, à l'embouchure du Saint Laurent. 5600 habitants à Saint-Pierre et 500 à Miquelon. 1520 Portugais 242 KM2, à la latitude de Nantes. Il y a de la brume 100 jours par an. C'est le Français Jacques Cartier qui a découvert l'archipel en 1535, c'est donc un archipel français au bord de l'Amérique. L'essor de cet archipel a d'abord été dû à la pêche à la morue. Actuellement la pêche est impactée par les quotas, ce sont surtout des services non marchands qui font vivre l'économie. Saint-Pierre-et-Miquelon veut jouer un vrai rôle, dans les recherches sur le climat. Il y a une grande biodiversité : 425 espèces d'oiseaux, des macareux, des phoques. La langue maternelle est le Français.

Avant le départ de Monsieur Paul de SINETY fixé vers 16 heures un débat a été instauré avec la salle qui a permis de dégager des idées telles que :

- Organiser et faire des voyages dans les pays francophones voisins
- Aider les Alliances Françaises.
- Faire connaître notre action auprès des Maisons des Francophonies.

Intervention de Gilbert Couturier, Chancelier et Président de l'Académie de la Dombes Présentation du Dictionnaire de Trévoux : 2 éditions, 1704 et 1720. Dictionnaire Universel français latin.

L'initiative de publier un dictionnaire concurrent du Furetière revient aux Jésuites : ils cherchent ainsi à priver de leurs revenus les protestants de Hollande, dont les ouvrages de controverse



sont financés par la vente du Furetière.. Le Dictionnaire de Trévoux a été publié de 1704 à 1771. La première édition, qui paraît en 1704. « était très largement démarquée ». « La dernière version du Furetière date de 1725, alors que le Trévoux a été complété et perfectionné de 1720 jusqu'à la cinquième et dernière édition de 1771 ».



Pour clôturer cette journée un nouvel échange avec la salle a permis à certains participants et participantes de s'exprimer.

Il revenait au Président Bernard LOBIETTI de remercier tous les intervenants et intervenantes, le bureau de la FAMAF et son trésorier Dany DROUOT, la presse, la commune de Dagneux, l'Office de Tourisme le Costellan de la 3CM, les bénévoles de l'ADAMA 01, les aides financières diverses obtenues et de dégager des perspectives regroupées dans un motion approuvée à l'unanimité (voir page suivante). Il n'a pas oublié de donner rendez-vous à toutes et tous au prochain Congrès National de la FAMAF, organisé par l'ADAMA DU Var du 17 au 20 octobre 2022.



Il avait profité de leur prise de parole, pour remettre la médaille

d'Honneur de la FAMAF à Karine CLAIREAUX et à Denis LAPOINTE.



En exposition pendant toute la durée des rencontres une cinquantaine de dessins des élèves de cinq classes de 4^{ème} du collège privé Saint Louis de Dagneux ont été exposés.

En effet, ayant été informée par la presse de la tenue des rencontres de la Francophonie à Dagneux, Mme VALENTIN, professeur d'arts plastiques dans cet établissement, a eu l'idée de demander à ses élèves de réfléchir sur ce thème en le traduisant par des dessins. Un jury s'est réuni et a procédé à un classement **des 6 premiers et un coup de cœur. Des prix seront remis ultérieurement par la FAMAF et l'ADAMA 01.**

Les remerciements de M. Paul DE SINETY, délégué général à la langue française et aux langues de France et de M. Auguste SENGHOR :

Merci, Monsieur le Président, cher Bernard, de votre message si aimable. J'étais très heureux de participer à votre manifestation de très grande qualité et j'ai pu constater avec bonheur combien nous partageons nos idées, et dans une grande convergence. Je remercie chaleureusement Jacques Godfrain d'avoir rendu cela possible. Je suis demandeur d'échanges réguliers d'ici le prochain congrès de l'automne 2022. Portez-vous bien, Amitiés à tous !

Paul de SINETY

« Si comme je l'ai fait dire à mon oncle : « La Francophonie est née au Lycée Louis le Grand à Paris », je peux quant à moi dire "La Francophonie a grandi à Dagneux" Ainsi chaque 20 Mars, journée de la Francophonie, je penserai Paris, Niamey et Dagneux . »

Auguste SENGHOR, Docteur vétérinaire

Motion sur la Francophonie

Les Présidentes et Présidents d'associations départementales de la FAMAF et les adhérents venus de toute la France, pour les Journées de la Francophonie et réunis à Dagneux les 12 et 13 octobre 2021, ont décidé de dégager des propositions concrètes à mettre en place pour la défense de la langue française.

- Première proposition : A la suite de l'intervention du recteur Christian Philip, co-Président du réseau international des maisons des Francophonies, il a été décidé de créer avec son appui ces maisons des Francophonies le plus possible dans nos départements. Cela pourra être fait rapidement dans l'Ain.
- Deuxième proposition : A travers les maisons des Francophonies, trouver des solutions pour échanger entre d'anciens élus municipaux afin d'assurer notamment un développement économique durable décarboné.
- Troisième proposition : Assurer la promotion du Dictionnaire des Francophones au sein de toutes les Associations Départementales d'Anciens Maires et Adjointes qui constituent la Fédération.
- Quatrième proposition : Dans nos interventions d'éducation civique dans les établissements scolaires, il sera demandé aux Conseils d'Emulation Civique de chaque Association Départementale d'Anciens Maires et Adjointes de rajouter deux diapositives sur la Francophonie lors de leurs interventions dans les écoles primaires, collèges, lycées et autres.
- Cinquième proposition : Organiser et faire des voyages dans les pays francophones voisins afin d'étendre nos échanges et renforcer notre présence linguistique.
- Sixième proposition : Organiser avec l'association AQAEM, l'ADAMA 975 et la FAMAF, des contacts permanents afin de susciter une réflexion stratégique d'approfondissement de notre langue vivante le français.

D'ores et déjà la commission de la francophonie qui existe au sein de la FAMAF a été ouverte à des personnalités qualifiées qui ont donné leur accord.

Commission de la Francophonie : avec Jacques GODFRAIN Président d'Honneur de la FAMAF et Jean-François MASSUE.

Membres : Les 20 délégués des ADAMA. Karine CLAIREAUX, Françoise KOHLER-CHEVROT, Julien BRUSSET, Denis LAPOINTE, Auguste SENGHOR, Bernard LOBIETTI et Guy SINEL.

Personnalités Qualifiées : Paul de SINETY, Délégué Général à la langue française et aux langues de France, Louis DUVERNOIS, sénateur honoraire, Jacques BLANC, ancien Ministre, Christian PHILIP, coprésident du Réseau International des Maisons des Francophonies.

Claudine FRIEH, secrétaire Générale de la FAMAF



Quelle aventure ! Après la lecture de cette tribune, je suis persuadé que dans les années à venir notre Fédération pourrait proposer, après la Francophonie, de concevoir un nouveau défi européen.

Juliette SOULABAILLE, emblématique Vice-présidente déléguée de la FAMAF, peut, par ses convictions très fortes, nous y aider grandement.

Bonne lecture, Bernard LOBIETTI

J'ai vu le jour dans une EUROPE de guerre ;

Grandi dans une EUROPE de paix ;

Commencé à travailler dans l'EUROPE des 30 glorieuses en 1957, année du traité de Rome.

Comment aurais-je pu imaginer un seul instant que moi, la petite paysanne bretonne, représenterais à Rome, au nom du Comité des régions, les Maires de France lors de l'anniversaire de ce traité en 2007 ? Impensable et pourtant c'est arrivé !

Confortée par la rencontre symbolique à Verdun du Président Mitterrand et d'Helmut Kohl, j'ai accroché la devise européenne à mes convictions « Unie dans la diversité ». Dès 1989, lors de mon élection en tant que Maire de Corps-Nuds, j'ai commencé à œuvrer pour des jumelages - l'un à Kildare en Irlande, l'autre à Sibiel en Roumanie - et à participer à l'AMF, aux travaux du groupe coopération internationale, tout en étant membre de la Commission Nationale de coopération décentralisée mise en place par le gouvernement.

Bruxelles 2001 : Le Comité des régions renouvelle ses membres et la

France doit proposer ses futurs élus dont 5 maires.

Surprise ! Je suis sollicitée et ma candidature est retenue par le président de l'AMF : Jacques PELISSARD. Une candidature validée ensuite par le premier Ministre Dominique de VILLEPIN. L'affaire suit son cours à Bruxelles, avant que paraisse au JO mon officialisation comme membre titulaire au CDR !!!

Très contente, mais complètement affolée d'arriver dans une institution européenne dont je ne connaissais rien... J'avais peur de ne pas être à la hauteur et de ne me trouver confrontée qu'à des énarques.

Très vite, j'ai appris à décrypter les rouages de l'Union européenne. Je me suis inscrite dans une démarche active, notamment dans la commission RELEX (relations extérieures) où j'ai eu l'opportunité de commettre deux avis d'initiative, dont l'un a été très apprécié par la Commission européenne. Cette démarche et cette reconnaissance m'ont permis d'intervenir auprès des autorités locales dans tous les pays européens, et d'être nommée Vice-Présidente du groupe d'élargissement de la Croatie.

TRIBUNE LIBRE DE JULIETTE SOULABAILLE



Cette expérience au comité des régions a duré 6 ans. Elle a été pour moi exceptionnelle, et m'a renforcée dans mes convictions européennes.

J'ai vu une vie entière, cette Europe grandir, changer, et au gré des événements, être aimée ou critiquée. Mais, elle représente l'avenir, l'union, la paix, j'en suis absolument convaincue, c'est pourquoi, je continue et continuerai à la défendre à chaque opportunité. Je suis née dans une Europe de guerre, mais je porte en moi les valeurs d'une Europe pacifique, unie dans la diversité, solidaire et juste, humaniste. Des valeurs essentielles que je souhaite partager, toujours et encore, près des jeunes citoyens européens.

Juliette Soulabaille
Maire Honoraire de Corps-Nuds
Vice-Présidente de la Fédération des anciens Maires et Adjoints de France

ADAMA du Var



ADAMA DU VAR qui va nous recevoir du lundi 17 octobre au jeudi 20 octobre 2022 pour le Congrès National de la FAMAF à HYERES-LES-PALMIERS

Vous avez tout pour m'envier : je suis le président de l'ADAMA 83, celle du plus beau département de France...



Notre Adama n'est pas la plus ancienne : elle a été créée le 9 /09/2009 (ça fait beaucoup de 9 !) par mon prédécesseur, Maurice CONSTANT, ancien maire de Tourves, hélas trop tôt disparu.

Mais comme c'est dit dans le Cid, « aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années ».

D'ailleurs, grande satisfaction, chaque année (quand il n'y avait pas la Covid), nous figurons dans le peloton de tête pour l'émulation civique.

Et la francophonie se satisfait de notre accent chantant.

Le Var, c'est 153 communes, de Toulon (170.000 habitants) à Vérignon (11 habitants) : déjà une preuve de diversité, comme le rappellent ses limites, la mer au sud, la montagne au nord (et la forêt entre les deux).

J'aurais aimé que les anciens de toutes ces communes rejoignent nos adhérents ; mais c'est vrai qu'alors je ne saurais pas où les réunir...alors je me console en constatant



que le nombre de cotisants augmente d'année en année. Un peu plus de 70 aujourd'hui, et 100 bientôt j'espère. Et je constate que plus de 30 municipalités, ainsi que le Conseil Départemental et le Conseil Régional, nous soutiennent fidèlement. Je suis bien entendu assisté dans ma tâche par mes administrateurs - 15, dont 2 anciens sénateurs, et 4 anciens conseillers généraux et régionaux. Chacun est

donc fier de « servir encore ».

Nous mettons en place des délégués de secteur, dont la mission, dans leur environnement, consiste à affirmer la présence de l'association, recruter de nouveaux membres, et de nouveaux intervenants... pour convaincre petits et grands de leurs devoirs électoraux, dans 10 ans ou dans 3 mois.

Dans cet ordre d'idées, nous avons organisé il y a quelques années une conférence, juste avant les élections européennes (sur le thème : un parlement européen, ça sert à quoi ?) au cours de laquelle M.DANTIN, maire de Chambéry et député européen s'est exprimé devant plus de 300 personnes. Initiative que nous comptons rééditer bien sûr.

Aujourd'hui, je suis concentré sur un difficile, mais beau challenge : Bernard LOBIETTI, Président de la FAMAF, m'a proposé d'organiser notre congrès national dans le Var. Il est venu présenter fin 2019 son projet au conseil d'administration, qui l'a avalisé (le projet, pas LOBIETTI) avec enthousiasme. Depuis, il est revenu voir l'avancement des travaux, et est reparti très satisfait, je crois.

Mais si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. Parce qu'avec notre légendaire fierté de méridionaux, nous tenons d'abord à ce que vous veniez, et que vous soyez emballés du voyage.

Tout est d'ores et déjà prêt pour vous accueillir, vous faire découvrir notre Var, et que, repartant l'esprit léger, vous ayez tout pour nous envier encore un peu plus.

Allez ! il est encore temps de vous souhaiter du bonheur, vive 2022, et vivent les anciens élus, qui, nom d'une pipe, peuvent encore servir !

Jean-François MASSUE,
Président ADAMA DU VAR

ADAMA de l'Aube

Un Adamiste Aubois Centenaire

Le 10 septembre dernier, Monsieur Julien BOURCIER a fêté ses cent ans. A cette occasion, des Membres de notre ADAMA lui rendirent visite. La petite délégation était composée du Président Jean DANJIN, des Vice-président Jean DENIEZT et Dominique VOIX, tous trois accompagnés de leur conjointe.

Les félicitations de Monsieur Bernard LOBIETTI, Président de la FAMAF ainsi que celles des Adamistes présents suscitèrent une perceptible émotion chez notre fringant centenaire auquel fut remise la médaille de Fédération des Anciens Maires et Maires-Adjoints de France.

M. BOURCIER demeura fidèle à sa commune cent ans durant. Il fut pompier avec le grade de Caporal-chef jusqu'en 1978 et élu Maire le 27 mars 1977. Il accomplit trois mandats au cours



desquels furent menés à bien beaucoup de réalisations telles que le jumelage avec une ville allemande ou l'inauguration de l'aire de camping.

A sa retraite de Maire, il demeura très actif au sein de son village (participation à des opérations de nettoyage, aide aux associations locales,... une <<vie citoyenne>> bien remplie!

Bon anniversaire à notre collègue et surtout une BONNE SANTE

Des nouvelles du département de l'Aude....

Et du travail que notre trésorier Dany DROUOT y fait...

La remise des Mariannes du Civisme pour les municipales 2020.

Classement national des Mariannes du Civisme "Municipales 2020" : catégorie 1 à 100 inscrits.

CORBIERES (AUDE 12) a eu 100% de votants.

Nichée au pied des Pyrénées, cette commune de 27 habitants, limotrophe de l'Ariège, accessible par le col de San Pete, réserve bien des surprises. En arrivant : pas de village ! pas d'église, pas de mairie, pas de cimetière : rien mais une multitude de propriétés éloignées de 1 à 2 km où enfin Dany Drouot venu remettre la Marianne du civisme à Eric Astier, Maire, au nom du Président de la FAMAF, Bernard Lobietti, a trouvé la mairie au milieu d'une ferme.

Par son taux de participation aux dernières municipales de 100 %, les élus ont donc reçu cette distinction nationale et quant à Dany, notre trésorier, il se souviendra longtemps de cette remise exceptionnelle dans la bonne humeur et dans un cadre sublime.



ADAMA de la SEINE - SAINT-DENIS



M. le Directeur de l'Inspection académique M. WAMBECKE, Le nouveau Général commandant la région Normandie Général GAUFFENY et un de ses adjoints le commandant de compagnie de Rouen Luc MOUILÉ, M. le Président des maires Ruraux M. François LEMESLE et quelques parlementaires membres de notre association.

Tout le monde a pu apprécier les actions « émulation civique » assurée par notre association avec des

chiffres records pour l'année 2020/2021 à savoir : 58 établissements, 140 classes et 3257 élèves rencontrés.

C'était également l'occasion de remettre les plaques de la Marianne du civisme aux communes lauréates et des diplômes à plusieurs maires qui ont été nommé Maires Honoraires.

M. MARTIN Sénateur a fait un exposé sur les travaux aux sénats toujours intéressants à connaître.

L'ADAMA 76 a pu réaliser son assemblée générale de 2021, laquelle a été un succès sans précédent.

Nous avons été reçues à cette occasion par le Président du Département M. Bertrand BELLANGER dans l'hémicycle de l'Hôtel du département. Bon nombre de nouveaux adhérents avait répondu à l'invitation curieux de connaître l'association.

Les personnalités elles aussi ont assisté à cet événement, M. le PREFET de Région Pierre Durand , M. le Président des maires de la Seine Maritime, Denis MERVILLE,

Au terme cette manifestation, le conseil d'administration avec a sa tête Bernard PÉRIN a été réélu (aidé de 4 vice-présidents M. FIDELIN, Mme LAGNEL, Mme TABOURET et Madame PODEVIN) et un repas convivial a été servi dans l'enceinte de l'Hôtel du département à ROUEN.

Objectif 2022 poursuivre et augmenter nombre d'interventions en milieu scolaire, d'adhérents et de LA CONVIVIALITE.

ADAMA du MORBIHAN



La CITOYENNETE sous toutes ses formes.

Déjà programmée en juin 2020, par l'inspection d'académie, la journée citoyenne devait réunir plusieurs organismes intervenant dans le domaine du Civisme notamment le Souvenir Français, l'O.N.M. et notre association, avec la remise de prix à des élèves ou des classes.

Cette journée avait été annulée en raison des mesures sanitaires Covid.

Cette année, le Préfet du Morbihan, Joël MATHURIN, a souhaité organiser l'évènement «Célébrons la Citoyenneté» afin de valoriser la citoyenneté française sous toutes ses formes, mais aussi les citoyens et citoyennes, et célébrer le lien fort qui nous unit.

Cet événement exceptionnel sous l'égide du ministère de l'intérieur, s'est déroulé le 10 septembre 2021 dans le jardin des remparts de Vannes en deux séquences : un village de la Citoyenneté ouvert au public durant la journée, puis la Cérémonie en soirée.

Le village a accueilli les acteurs de la citoyenneté du Morbihan dont l'AACGDMA 56, la Sécurité routière, les associations patriotiques, les associations des Ordres nationaux, les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers.

Cette cérémonie s'est ouverte à 20H45 avec l'arrivée de parachutistes déployant le drapeau tricolore et alors, a débuté la remise des prix des concours de l'ONACVG, du Souvenir Français, de l'O.N.M et de notre association d'anciens élus.

Nous avons primé la classe de CM1/CM2 de l'école Ste Anne-de-Landaul, qui a réalisé une maquette du «Mur de Berlin» et dont la vidéo a été projetée sur les remparts. Un membre de notre association, qui a servi cinq ans à Berlin est intervenu à plusieurs reprises auprès des élèves. En raison de la qualité du travail et de l'implication des élèves, nous avons décerné notre prix à cette classe.

Le président Guy SINEL a présenté notre association d'anciens élus et nos différentes activités. Avec le préfet, il a remis une médaille aux deux jeunes élèves représentant leur classe.

Ensuite, le préfet a accueilli de nouveaux Français et Françaises dans la Citoyenneté en leur remettant leur décret de naturalisation.

Pour terminer, des décorations pour actes de courage et de dévouement ont été remises à plusieurs habitants du Morbihan.

Sur les murs des remparts ont été projetés un spectacle lumineux et des vidéos .La musique du bagad des sapeurs-pompiers du Morbihan a rythmé cette soirée ; de l'avis de plusieurs d'entre nous présents à cette soirée, elle fut très réussie.

Le préfet du Morbihan a adressé à notre association une lettre de remerciement pour toute notre mobilisation.

Guy SINEL,
Président ADAMA 56

ADAMA du Gard

L'Assemblée Générale de l'ADAMA du Gard s'est déroulée le mardi 07 septembre 2021 à QUISSAC 30260 dans une ambiance conviviale et amicale après toute cette période de pandémie.

Sur la photo ci-contre Bureau (de G à D) :

Ulysse Micaelli, Chargé de la réglementation
Eric Rokita, Secrétaire / Trésorier Adjoint
Claude Catherine, Secrétaire Général
Dany Drouot, Trésorier de la FAMAF
Françoise Laurent Perrigot, Présidente du Conseil Départemental du Gard
Georges DURAND, Président de l'ADAMA 30
Philippe Ribot, Président de l'AMF 30
Le siège libre Serge Cathala Maire de Quissac
Absent au moment de la photo :
Jean-Paul Ringuenet Chargé de Communication
Étaient présents, hors champ de l'objectif :
Dominique François Trésorier et
Francis Rouzaud Vérificateur aux Comptes.

Remise des diplômes par le Président Georges Durand :

2 diplômes d'Honorariat à Annette Guibal ancienne Maire de Cannales et Argentières (30350) et à Yvan Verdier ancien Maire de Lussan (30580).

Diplômes des Mariannes du Civisme - Elections Européennes du 26 Mai 2019 à 6 communes : Trèves - Vallabrix - Monoblet - St Julien de Peyrolas et Les Angles.



Diplômes des Mariannes du Civisme et Plaques offertes par la FAMAF remises par Dany Drouot à 7 communes : ex aequo Causse-et-Begon et Revens - Corbes - Dourbies - Ners - Vers Pont du Gard et Le Grau du Roi.

Dany Drouot Trésorier de la FAMAF a évoqué l' A.G. de la FAMAF et des journées de la Francophonie en Octobre 2021 à Dagneux (01).

Françoise Laurent Perrigot Présidente du Conseil Départemental du Gard et Philippe Ribot Président de l'AMF 30 élus en 2021 ont évoqué leurs nouvelles fonctions dans le département.

Serge Cathala Maire de Quissac a remercié le Président et les membres du C.A. pour leur choix de sa commune.

Le Président Georges Durand lors de son discours de clôture a remercié de nouveau tous les participants et les a invités à lever le verre de l'amitié offert par l'ADAMA 30 où chacun, le verre à la main, s'est retrouvé libéré au contact de ses collègues qu'il n'avait pas vu depuis de longs mois. Le bonheur de ses retrouvailles était palpable et s'est prolongé jusqu'au repas copieux et goûteux servi à l'assiette par un traiteur. Animé par quelques anciens élus pour terminer cette journée dans une ambiance amicale et conviviale.

Le Président ADAMA 30
Georges DURAND



ADAMA de l'AIN

ADAMA DE L'AIN Ce 8 décembre 2021 a mis en lumière l'expression de la citoyenneté dans l'AIN.

Personne n'ignore l'engagement de l'ADAMA 01 et de son CEC dans les écoles avec un nombre important d'interventions des anciens maires et adjoints auprès des élèves de CM1 et CM2.

Ce temps de témoignages et d'informations sur la construction de l'esprit civique et de la citoyenneté donne aux jeunes élèves un moyen de se forger une représentation plus concrète du fonctionnement de notre pays et de découvrir tout ce qui permet l'engagement local pour participer à des actions qui ont du sens et qui renforcent les solidarités.

Un concours de dessins clôture chacune des séances avec des prix par classe et surtout pour les meilleurs, et ils sont nombreux, des prix départementaux.

Madame Catherine SARLANDIE DE LA ROBERTIE, Préfète de l'Ain, se fait un devoir et un plaisir de venir elle-même remettre ces diplômes : un temps fort pour féliciter personnellement chacun des lauréats avec des mots choisis pour noter chez ceux-ci le frémissement d'un engagement futur : qui sait peut-être les élus de demain ? Elle n'oublie pas de saluer l'action du CEC de notre département et rappelle tout le soutien de l'Etat aux actions de sensibilisation mises en place par les anciens élus adhérents de l'ADAMA01, avec compétences et constance : c'est en cela qu'elle invite chaque année la directrice départementale de l'éducation nationale à solliciter les directeurs d'écoles pour qu'ils fassent appel à notre association.

Un moment de mise à l'honneur que notre président a reçu en partage avec tous les anciens élus présents à cette cérémo-



nie solennelle empreinte d'un remarquable esprit républicain.

Reçus dans les salons de la Préfecture on a pu mesurer l'émotion de ces jeunes, comme celle des parents d'être accueillis dans ce lieu emblématique de la République.

Les discours successifs de notre président, de Madame Hélène MARECHAL la vice-présidente du conseil départemental et enfin de Madame la Préfète de l'AIN, véritables odes aux vertus de l'engagement et de la reconnaissance de toutes les actions valorisant la citoyenneté ont donné une force émouvante à cette remise de diplôme départemental.

La date du 8 décembre 2021 à BOURG EN BRESSE sera celle de l'illumination du visage de chaque enfant à qui Madame la Préfète de l'Ain a remis ce prix départemental, comme ce souvenir d'une photo officielle, avec elle, dans les escaliers de la préfecture.

Souvenirs inoubliables qui mobilisent aussi, encore et encore, les anciens maires et adjoints pour poursuivre leurs actions et « servir encore »

Mireille CHARMONT MUNET
Secrétaire Générale ADAMA 01

Siège de la Fédération :
FAMAF Régus - Immeuble Danica B
21 Ave Georges POMPIDOU
69486 LYON CEDEX 03
Tél. 04 72 91 31 01



Consultez notre site :

www.famaf.fr

vous y retrouverez l'actualité de nos ADAMA

Un courriel : contact@famaf.fr

Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France

FAMAF Régus Immeuble Danica B - 21 ave Georges-Pompidou 69486 Lyon cedex 03 - Tél. 04 72 91 31 01 - www.famaf.fr

Crédit photos : Paul de SINETY, Bernard LOBIETTI, André DESCOTTES, Juliette SOULABAILLE, Dany DROUOT, les Présidents du Var, de Seine Maritime, du Morbihan, du Gard.

Directeur de la publication : Bernard LOBIETTI

Conception et impression : Imprimerie COMIMA - 04 78 55 46 64 - comima38@gmail.com - DEPOT LEGAL : 1^{er} trimestre 2022

CHAMPAGNE

Bruno Oyance

77, rue du Péan
 51530 CRAMANT

Tél. 06.20.12.30.47
www.champagne-oyance.fr
bruno.oyance@orange.fr

VISITE SUR RDV



Marc Dumas
 Agent Général & Médiateur
 Mob : +33 (0)6 07 01 39 12

On assure...
 la FAMAF et les ADAMA

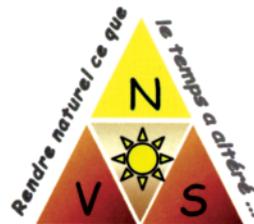
N° ORIAS : 07022202
 Site internet : www.orias.fr
 ACPR : 4, place de Budapest
 CS 92459 - 75436 Paris cedex 09

imm. les Arcades - rue A. Bérard
 01500 Ambérieu-en-Bugey
 Tél : +33 (0) 4 28 36 01 01
assurances.dumas@allianz.fr

N. V. S. Nettoyage Vapeur Service

Professionnel du Nettoyage Haute Pression

"Sous Toutes ses Formes & en Tous Lieux"



Voilà, ce qui fait notre renommée

Hydro gommage - Enlèvement des Tags, des Mousses et des Lichens
 Tél. : 06.71.11.73.88 - 06.09.03.35.98 - nettoyagevapeurservice@orange.fr

Professionnels - Industries - Collectivités - Filles

médiation

æquitas solution

La médiation est une démarche
 Amiable
 Volontaire
 Efficace
 Confidentielle

Tél. 04 28 36 01 23
mediation@lepilote.net
www.le-mediateur.net

Bressolles 01360



Imprimerie
 Atelier de création

04 78 55 46 64 ? 06 31 25 77 78

comima38@gmail.com

Vous préparez un congrès

Vous avez besoin de : bâches publicitaire,

panneaux en forex, en dibon, en plexiglass

revues, invitations, médailles, mise en page...

Pour toute votre communication,
 demandez un conseil, un devis !
 La distance n'est pas un handicap.

www.a75lameridienne.com



A75

AUTOROUTE A75
LA MÉRIDIENNE

**350 kilomètres
de plaisir...**

**Et en plus
c'est gratuit*...**

*sauf viaduc de Millau



La table Charolaise

HÔTEL - RESTAURANT

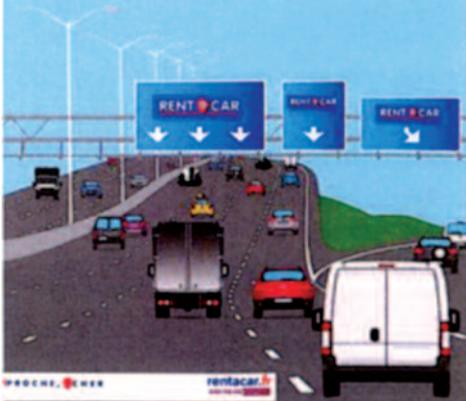
04 72 25 06 60

1 route de Jons - 01120 DAGNEUX

www.latablecharolaise.com

RENT a CAR

TOUTES LES ROUTES MÈNENT À RENT A CAR
5 AGENCES À VOTRE SERVICE !



Siège social :

DAGNEUX 01120

1489, route de Genève
Tél. 04 78 97 41 03
dagneux@rentacar.fr

MEXIMIEUX 01800

Route de Charnoz
Tél. 04 74 37 08 89
meximieux@rentacar.fr

BOURG EN BRESSE

38, bd Edouard Herriot
Tél. 09 67 39 42 82
bourgenbressecentre@rentacar.fr

BELLEY 01300

ZA « La Pélissière »
Tél. 04 79 81 54 49
belley@rentacar.fr

OYONNAX 01100

6, cours de Verdun
Tél. 04 74 73 76 90
oyonnax@rentacar.fr



**UNE BANQUE SANS ACTIONNAIRES,
N'A QUE SES CLIENTS À SATISFAIRE.**

Au Crédit Mutuel, les conseillers ne sont pas commissionnés sur les produits et services qu'ils recommandent. Nos clients ont ainsi la garantie que seul leur intérêt est privilégié et qu'ils sont accompagnés avec des réponses adaptées à chaque étape de leur vie.

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel
Pays de l'Ain

Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 7,9 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 000 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffaesen, 67013 Strasbourg Cedex 8, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.